

ANNEE 2022

Nouvelles modalités d'inscription et de réservation LES CLAPOTIS A.L.S.H 3/6 ANS / PHARE FELU A.L.S.H 6/12 ANS Ouverture de votre compte sur l'espace famille INOE dès maintenant

Créer son compte sur l'espace famille Inoé

Connexion via un PC, smartphone ou tablette
Utiliser un de ces trois navigateurs ; Edge, Firefox ou Chrome

ETAPE 1

Rendez-vous sur

<https://espacefamille.aiga.fr/10776738>

Ou

Via l'onglet INOE sur le site de la Mairie de Soulac /Mer WWW.mairie-soulac.fr

Les familles inscrites en 2021 qui ont communiqué leur adresse électronique, recevront un courriel de notre part pour se connecter et créer leur mot de passe

⚠ le lien sera valable 4 jours

ETAPE 2

Créer un compte et saisissez l'ensemble des informations demandées « familles » et « enfants »

ETAPE 3

Le compte espace famille est maintenant créé.

Cliquer sur l'onglet « mes documents » pour **compléter** l'état civil du responsable légal de l'enfant.

Les documents mis en ligne sont **téléchargeables** dans la rubrique « mes documents de la structure ».

Liste des documents à compléter et à mettre dans l'onglet « mes documents » :

- Fiche d'inscription (recto/verso).
- Accusé réception du règlement intérieur.
- Autorisation parentale(recto/verso).
- Fiche quotient familial

Liste des documents à fournir :

- Justificatifs du quotient familial (caf/msa/ avis d'imposition)
- Attestation d'assurance.
- Carte de sécurité sociale.
- Certificat médical.
- Photocopie du carnet de vaccination.

ETAPE 4

Une fois ces documents mis en ligne par vos soins, votre compte sera validé par nos services.

Après validation, vous pourrez passer à l'étape 5 et procéder à l'inscription.

ETAPE 5

Inscription possible dès à présent.

Sélectionner la structure : Les Clapotis ou les Phare Felus.

ETAPE 6

Réservations des jours souhaités avec paiement en ligne.
La liste des personnes de votre famille s'affiche.
Cliquez sur l'une d'entre elle pour accéder à son planning.
L'affichage sera hebdomadaire sur un PC et journalier depuis un smartphone ou une tablette.

ETAPE 7

Laissez -vous guider par la légende. Enregistrer vos demandes.
Les réservations sont visibles dans votre panier (en haut à droite).
Elles seront **valables** après paiement.

Attention !

La réservation des mercredis dans le cadre du périscolaire s'effectue le plus tard la veille, **le mardi avant 12h00**
La réservation des petites et grandes vacances, dans le cadre de l'extrascolaire s'effectue **le jeudi avant 12h00**, de la semaine précédente.

ETAPE 8

Consultez régulièrement votre compte afin de vérifier la confirmation de vos réservations.

Communiquer avec les structures.

Dans votre espace famille en complétant le formulaire de contact et en choisissant l'ALSH et le destinataire

Ou

Les Clapotis

Portable : 06-37-73-80-38

Courriel : n.bissirieux@soulac.fr

Phare-Felu

Portable : 06-88-01-13-10

Courriel : s.bouilleau@mairie-soulac.fr

Courriel : s.gardet@mairie-soulac.fr

L'intérêt d'utiliser l'espace famille INOE

Connexion 24h/24h et 7jours/7 et autonomie des familles.

Vous pouvez depuis cet espace :

- Vous inscrire.
- Réserver.
- Payer.
- Informer les structures (modification N° téléphone, changement d'adresse, etc. ...)
- Mise à jour des données tout au long de l'année.
- Communiquer avec les structures.

La mise en service de l'espace famille pour le CMCS et les affaires scolaires se fera ultérieurement.

